

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environne	ementale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
11-12-19	11-12-19	2019-9290
	1. Intitulé du projet	
CREATION D'UN BATIMENT OSTREICOLE	& d'un auvent	
2. Identification o	lu (ou des) maître(s) d'ouvrage ou c	du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	ROUMEGOUS	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	François ROUMEGOUS	
RCS / SIRET 4 9 3 18 8 7 5		e juridique SCEA
		A. B
	nez à votre demande l'annexe o	
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères annexé à l	'article R. 122-2 du code de l'environnement et
	dimensionnement correspondant	regard des seuils et critères de la catégorie
N° de catégorie et sous catégorie	(Préciser les éventuelles rubriques	s issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.
14	Travaux ouvrages et aménagement	t dans les espaces remarquables ou littoral :
	permis de construire en zone Aor	
	4. Caractéristiques générales du	
D	ulaire les nièces énoncées à la rub	vique 8 1 du formulaire

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

CREATION D'UN BATIMENT ISOLE ABRITANT DES BASSINS OSTREICOLES et création d'un auvent

4.2 Objectifs du projet	
PROTECTION DES HUITRES DU RAYONNEMENT ET DE LA CHALEUR	
MAINTIEN DE LA SALINITE /pH LIMITATION des chocs thermiques pour les mollusques	
PROTECTION DES PERSONNELS - amélioration des conditions de travail	
amélioration des conditions sanitaires et du bien-être animal	
amenoration des conditions sanitaires et du bien-etre aminar	
pour le auvent : protection des personnels et des denrées pendant chargement / déchargement	
pour le auvent : protection des personnels et des dennées pendant chargement / dechargement	
4.3 Décrivez sommairement le projet	
4.3.1 dans sa phase travaux	
Les plateformes et les bassins sont existants, on découpera ponctuellement pour terrasser et couler les fondations, la structure	
sera métallique, le bardage et la couverture seront métalliques, un isolant thermique sera mis en oeuvre en périphérie.	
un toit photovoltaïque sera disposé dans le pan de toiture le plus favorable,	
pour le auvent : un demi portique permettra d'appuyer un toit léger en bac acier	
4.3.2 dans sa phase d'exploitation	
PROTECTION DES PERSONNELS - amélioration des conditions de travail	
amélioration des conditions sanitaires	
et du bien-être animal ou des coûts energétique et environnementaux induits pour maintien en température.	
pour le auvent : protection des personnels et des denrées pendant chargement / déchargement	

	ojet et superficie globale de l'opération - préc urs caractéristiques	ciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
MPRISE	ors caracteristiques	830 M ²
HAUTEUR		7M / PLATEFORME
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹ Long, 1	°9 '47"71 Lat. 45 °50 '39 "09
d'implantation Baie de Sinche 17560 Bourcefranc-Le Chapus PARCELLES AR-119-140-142-144	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long. Point d'arrivée : Long	o Lat. o "Lat. o "
Jo	ignez à votre demande les annexes n°	² 2 à 6
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage exista cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une év	ant? Oui X Non Valuation
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	rojet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.tr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×		ZNIEFF 540007610 MARAIS ET VASIERES DE BROUAGE-SEUDRE-OLERON
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	×		BOURCEFRANC LE CHAPUS
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?			
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?			
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		A PROXIMITE DE (100M~) SIC FR5400432Marais de la Seudre ZPS FR5412020 Marais et estuaire de la Seudre, lle d'Oléron
D'un site classé ?		X	

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	paradoxalement, la protection thermique réduira les risques de prolifération, donc les necessités de renouvellement des eaux dans les bassins déjà en place
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources				
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités		X	
Milieu nature	écologiques ? Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		X	le site est déjà utilisé à des vues d'exploitations conchylicoles. Il n'y aura pas de modifications d'affluence humaine, de bruit, d'odeur par rapport à aujourd'hui, donc pas d'impact sur les sites NATURA 2000 proches

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		×	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
Nuisanc	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	×	PONCTUELLEMENT LORS DE L'INSTALLATION (QUELQUES JOURS)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par		X
	des nuisances olfactives ?		X
	Engendre-t-il des vibrations?		×
	Est-il concerné par des vibrations ?		×
	Engendre-t-il des émissions	П	×
	lumineuses? Est-il concerné par		
	des émissions lumineuses ?	Ц	×
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel		×
	milieu?		
Emissions			
	Engendre-t-il des	П	×
	effluents ?	لسسا	Visconi
	Engendre-t-il la production de		[7]
	déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		X
approuvés	ences du projet ident s ?		uu 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	vez lesc	quelles :
			u 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, déc	rivez le	squeis :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

LA MISE EN PLACE DE LA PROTECTION THERMIQUE A (OUTRE LES OBJECTIFS DECRITS) POUR INTERET DE REDUIRE L'EXPOSITION:

- -AUX APPORTS DE LUMIERE SOLAIRES DES CUVES D'ELEVAGE. REDUISANT AINSI LES NECESSITE DE FILTRATION ET DE TRAITEMENT U.V.
- -AUX APPORTS THERMIQUES SOLAIRES. T°C EST CONTROLEE ET MODULEE PAR UN SYSTEME DE POMPE A CHALEUR.

AUSSI LES BESOINS ENERGETIQUES BAISSERONT. PERMETTANT UN GAIN ECO-LO/NOMIQUE.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

LE PROJET NE CONCOURRE À AUCUNE IMPERMEABILISATION SUPPLEMENTAIRE. LES ZONES DE TRAVAIL SONT EXISTANTES, SIMPLEMENT "FERMEES"

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	X
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	×

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	
permis de con	struire	
	9. Engagement et sig	nature
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	Bourcefranc Le Chapus	10. 11 Décembre 2019
Signature	4.7	
	Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus	

SOMMAIRE

PC1-plan de situation / plan cadastral (2) PC2-PLAN DE MASSE 1/500 (4) PLAN DE SITUATION ENVIRONNEMENTAL (5)-(6) PC3-5-6-7-8 coupe sur le terrain, photographies de l'existant (2) façades et croquis d'insertion

PERSPECTIVES

notes AU TITRE DE L'ETUDE CAS PAR CAS

- (1) Document CERFA n°14734
- (2) Un plan de situation au 1/25 000
- (3) 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- (4) Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,
- (5) plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
- (6) Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

CHARENTE MARITIME - commune de Bourcefranc le Chapus CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent



DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

avec demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



AICTILECTE D.P.L.G.
SIRET 428 828 958 000 28
"S d'inscription à l'ordre des Architectes : national 071662 / régional : poi01052

40, rue Le Terme 17320 - Marennes

ate – modification

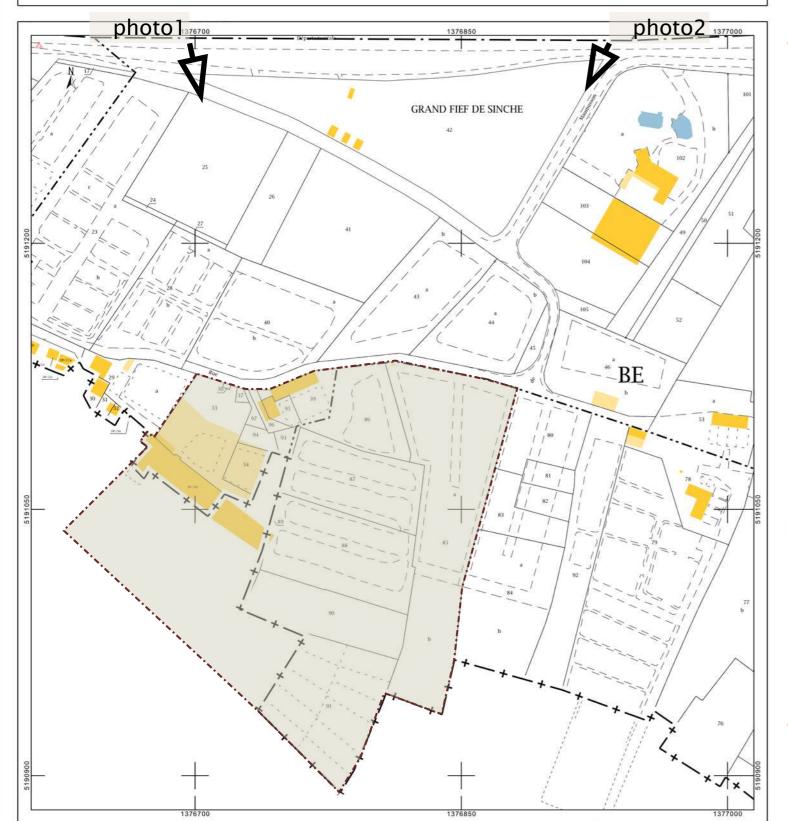
Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

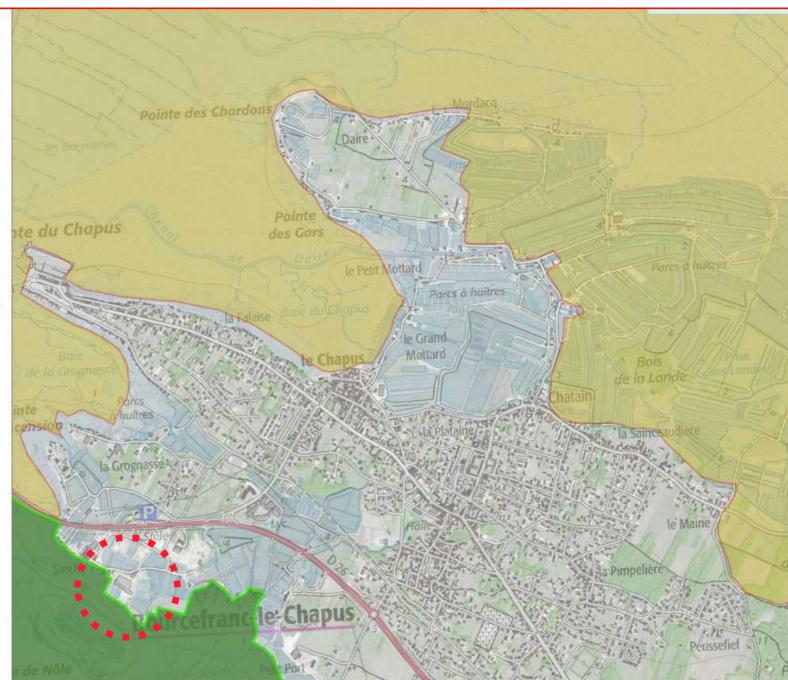
CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent

CO LES EN PIN IEN SION

DPC

T DIMENSIONS SONT DONNEES A TITRE INDICATIF, LES SECTIONS ET DIEMNSIONNEMENTS DES OUVRAGES SONT A LA CHARGE DES ENTREPRI





Nicolas	VANDON

hitecte D.P.L.G. 40, rue Le Terme 17320 - Marennes Www.architectes.org/nicolas.vandon

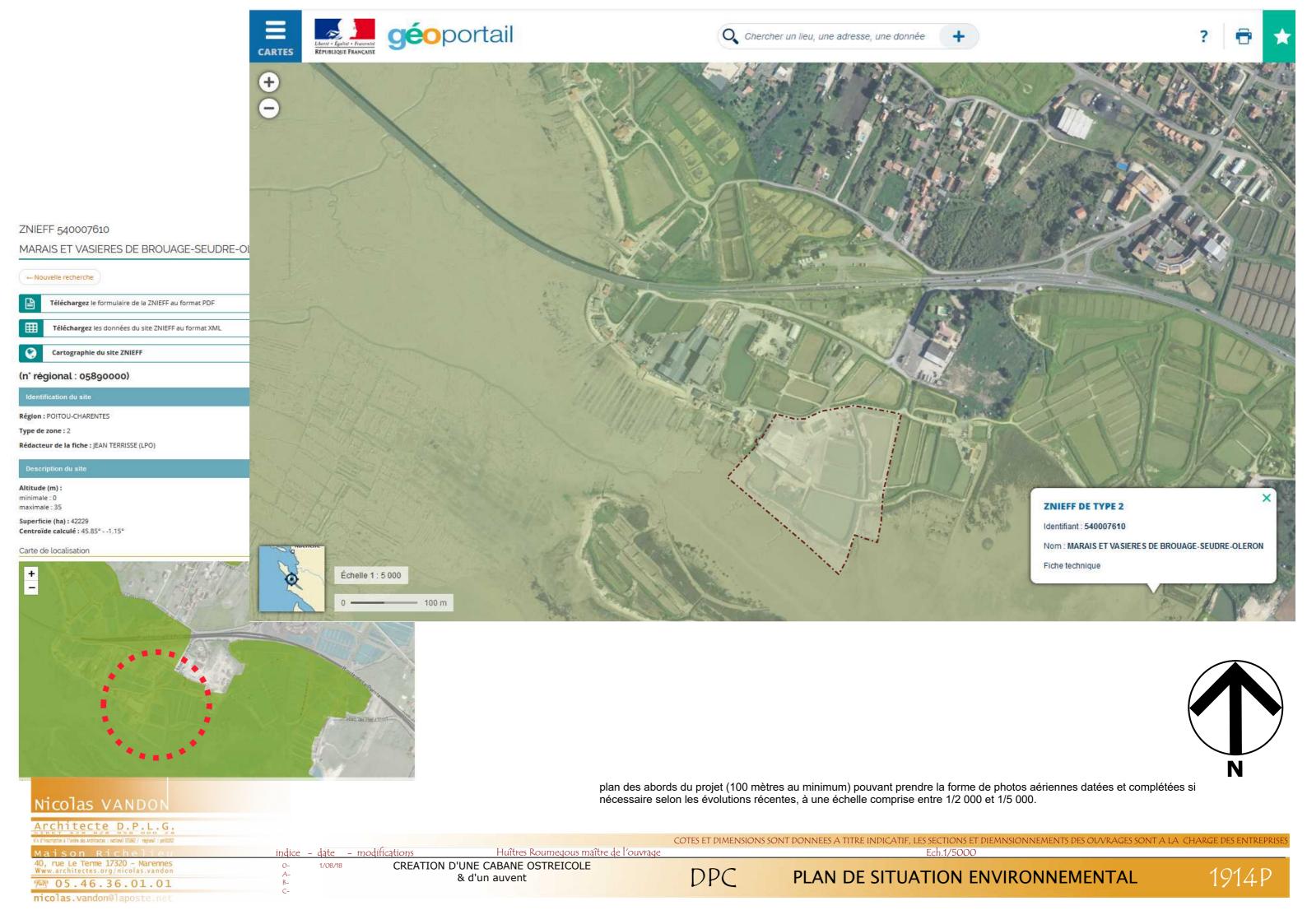
205.46.36.01.01

nicolas.vandon@laposte.net

Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent

Ech.1/750 - 1/25000 DPC



LOCALISATION - IMPLANTATION

Le terrain se situe à Bourcefranc, dans une zone à vocation agricole extensive (conchylicole) non remarquable.

La parcelle est grande (plus d'un hA), en limite de voie.

Elle est bâtie par un ensemble de bâtiment ostréicoles en limite des plus hautes eaux. ainsi que par une vaste cabane séparée, en limite de voie publique. celle-ci est adjacente a des bassins construits sur les ruine d'une ancienne cabane victime d'u incendie il y a plusieurs années.

les sols sont aménagés et entretenus pour la circulation des véhicules liés à l'exploitation, notons la présence de gros poids lourds

Le terrain est plat recouvert de claires, un chemin périphérique le ceint, lui même bordée d'une haie éparse. Au nord nord-Est, la route principale reliant l'île d'Oléron au continent fait sa limite.



PROGRAMME

Améliorer la qualité, le contrôle et l'efficience énergétique des conditions d'accueil des huîtres, sur 4 bassins contique par la création d'un bâtiment fermé les englobant.

Réaliser un auvent pour les zones de fret.

PROBLEMATIQUE

Réaliser une isolation thermique des parties aériennes pour limiter les déperditions de frigories. Abriter les denrées et personnels lors des chargements / déchargements.

PARTI

Dissocier les parties isolantes des parties directement soumises au rayonnement solaire.

S'appuyer sur le dessin du bâtiment contiqu (forme / hauteur / matériau).

pour le Auvent: libérer au maximum la zone fret suceptible d'accueillir des poids lours avec rayon de braquage important.

PROJET:

Construire un bâtiment fermé isolé, en s'appuyant sur l'architecture d'un bâtiment contiqu. tôle acier blanc couverture et élévation, bois pour les élévation donnant sur l'espace public, le pan de toiture, orienté sud-sud-est sera couvert par un capteur modulaire photovoltaïque intégré au plan de couverture (250M² maximum).

Le auvent portera sur un demi portique de grande portée, allégé par des percements circulaires,



Nicolac	MANDON
NICOTAS	VANDON

Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE & d'un auvent

DPC

Ech. 1/200

PC4/6/8 - Notice Architecturale Croquis insertion dans le site



















Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

aison Richelieu indice - date - modifications Huîtres

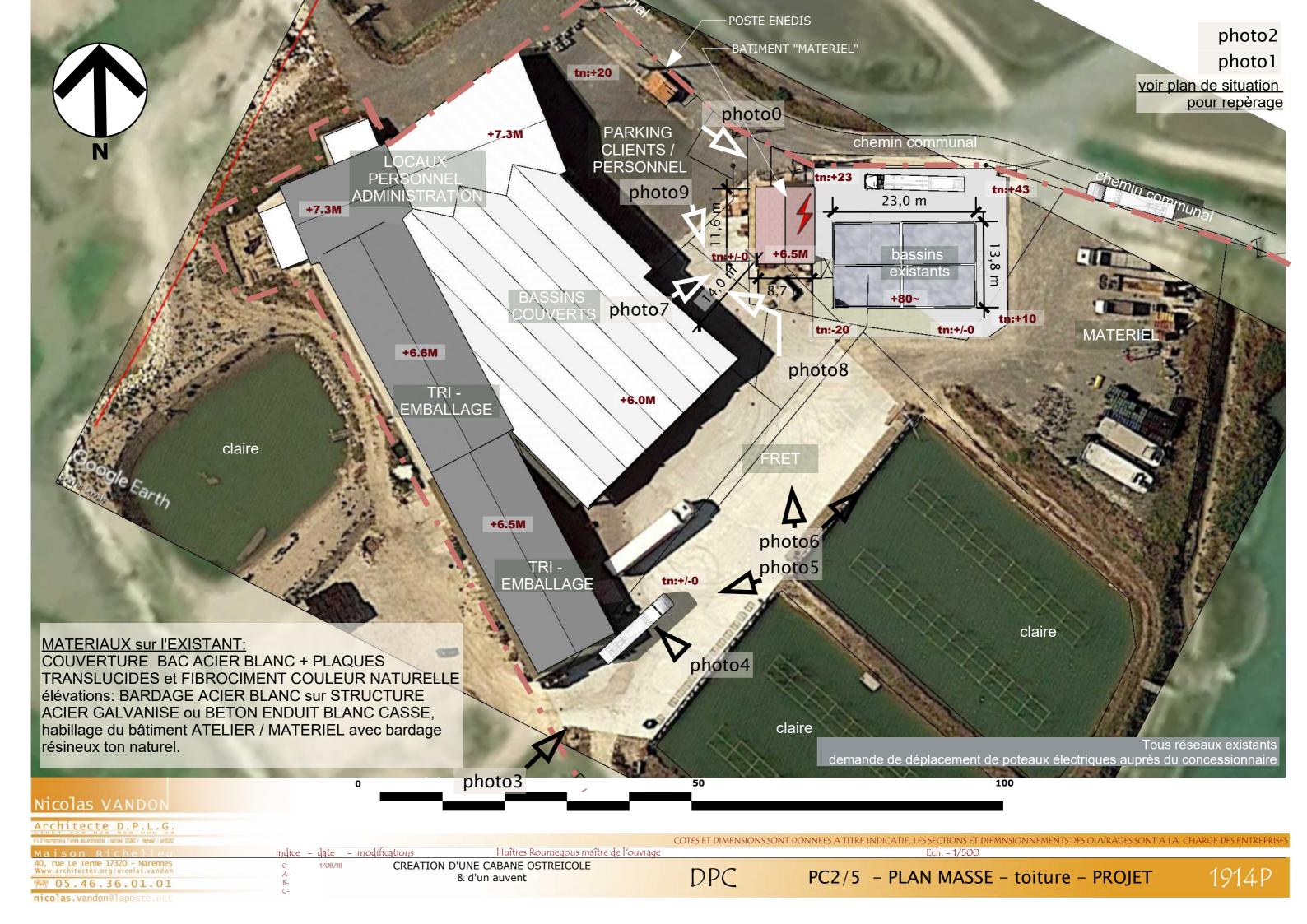
fications

Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE

& d'un auvent

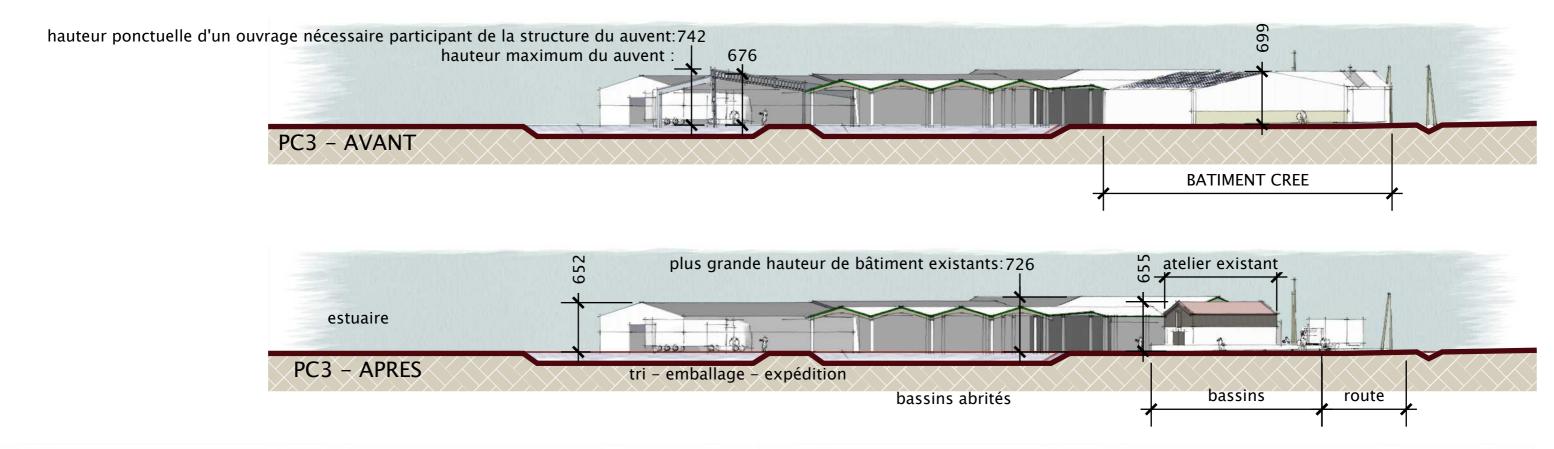
DPC



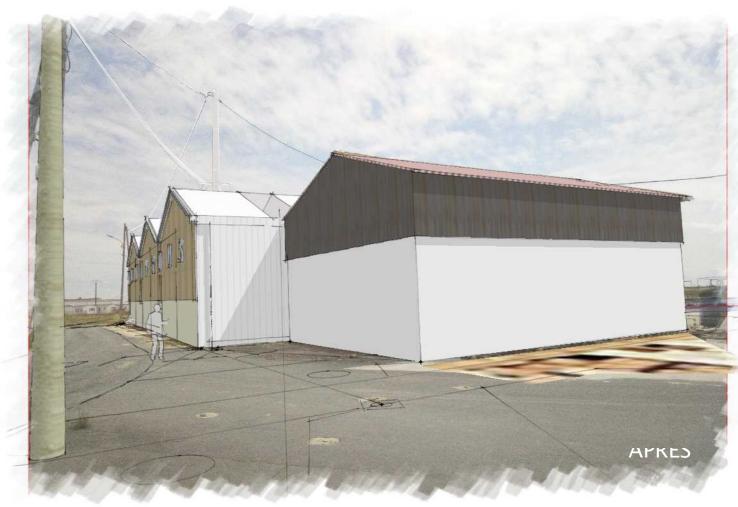


DPC

Maison Richelieu indice - date - modifications Huîtres Roumegous ma
40, rue Le Terme 17320 - Marennes
Www.architectes.org/nicolas.vandon
AB
CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE
& d'un auvent







Nicolas VANDON

Architecte D.P.L.G.

40, rue Le Terme 17320 - Marennes Www.architectes.org/nicolas.vandon

Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage

CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE

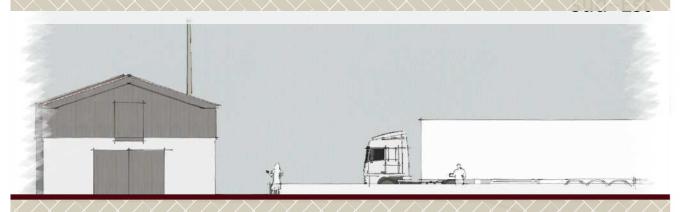
& d'un auvent

DPC

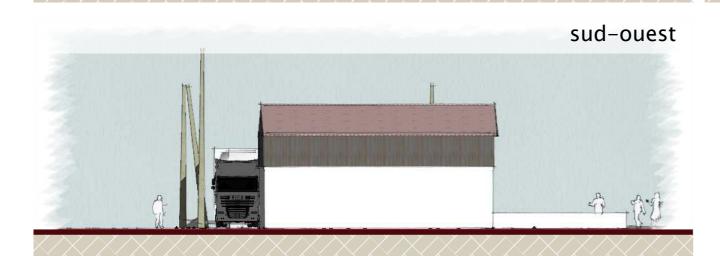
Ech. 1/500

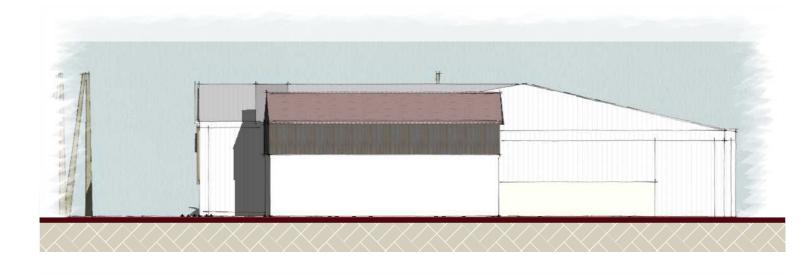




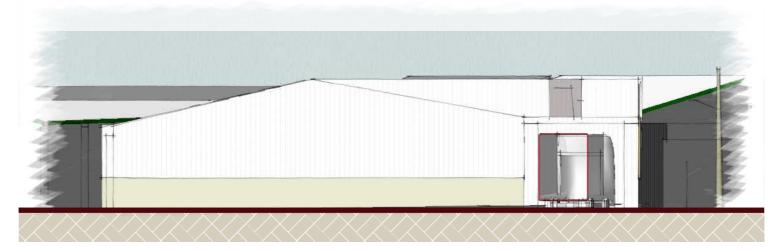


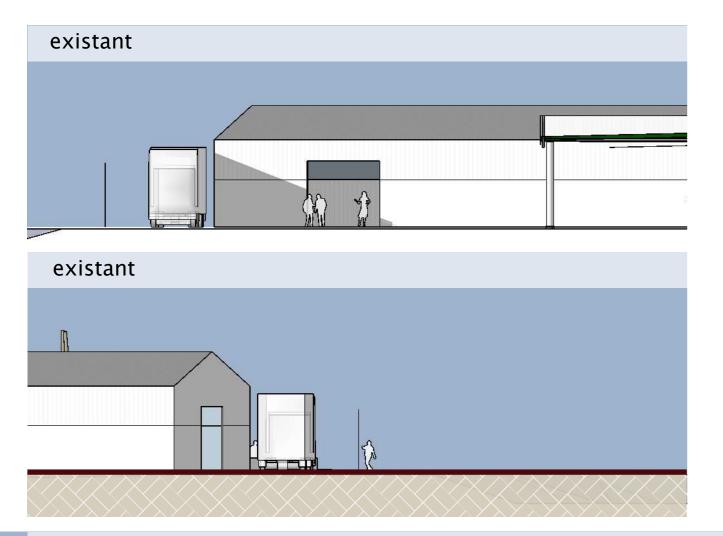


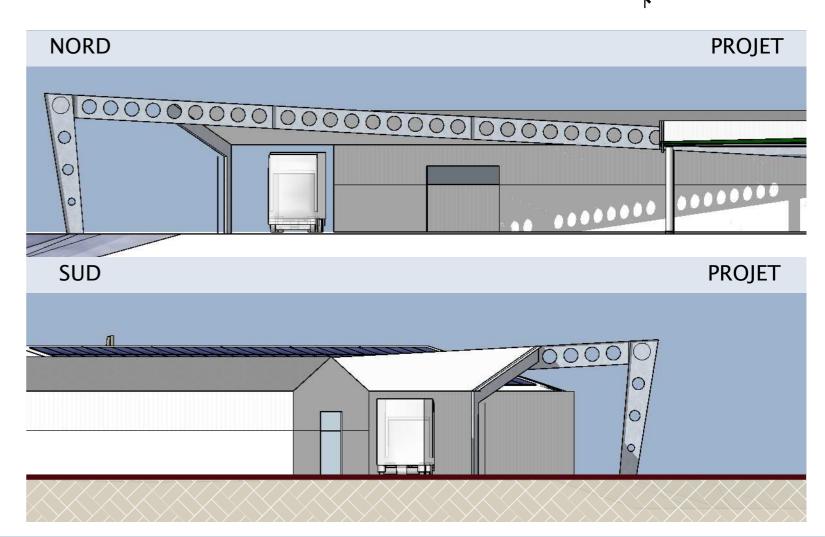










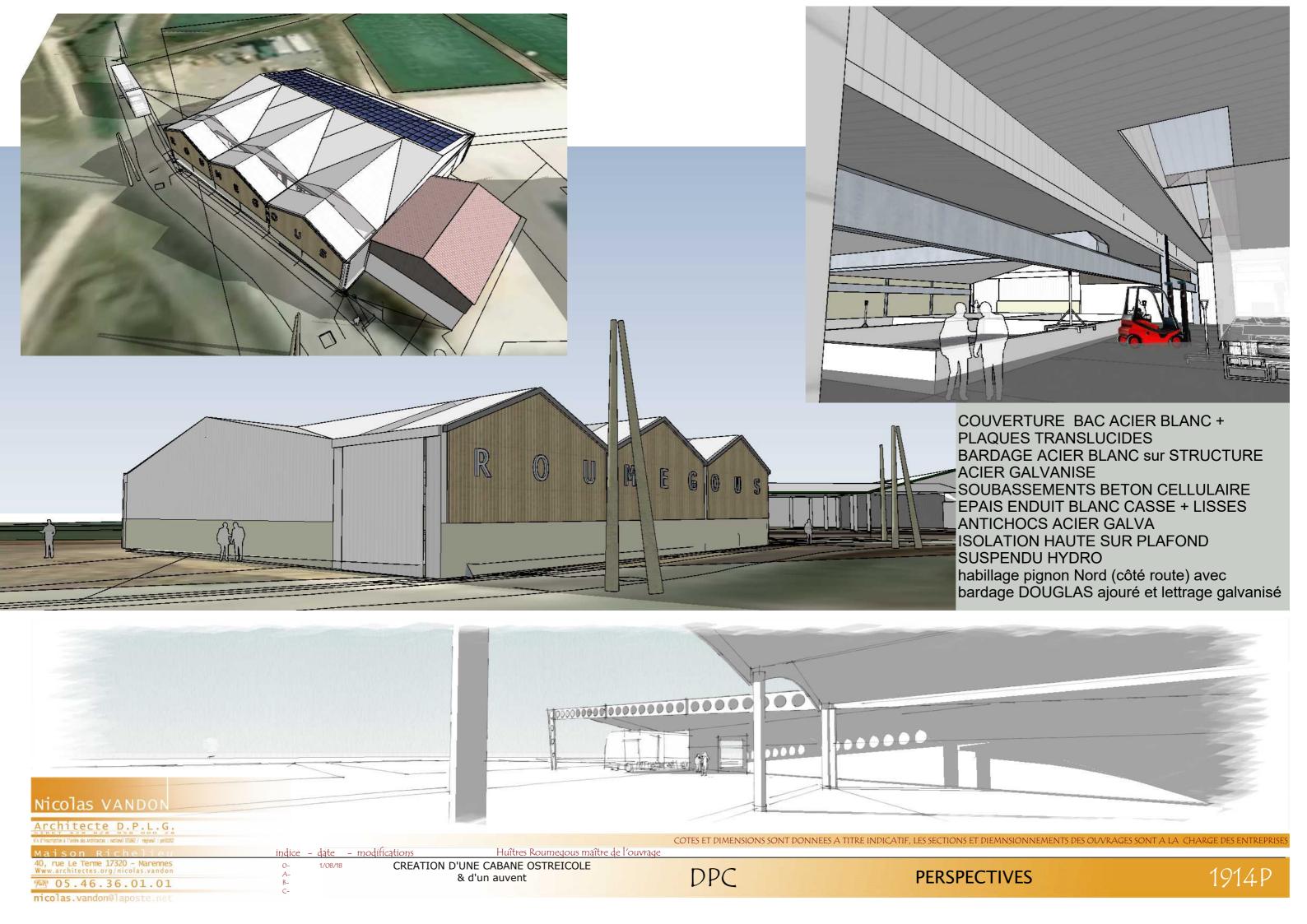


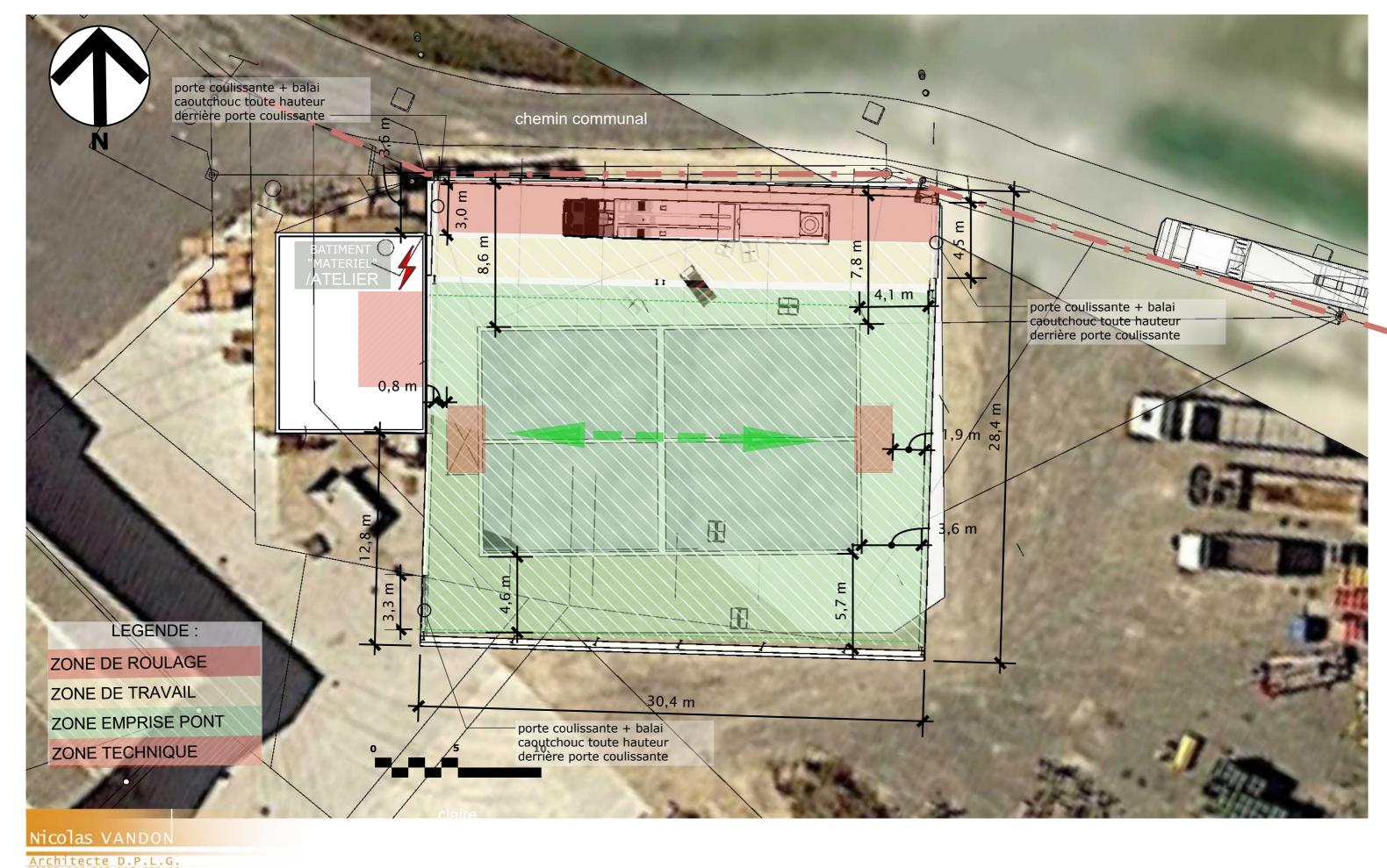
EST - existant



EST - PROJET







Huîtres Roumegous maître de l'ouvrage 40, rue Le Terme 17320 - Marennes Www.architectes.org/nicolas.vandon CREATION D'UNE CABANE OSTREICOLE

200 05.46.36.01.01

& d'un auvent

